

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

57ème ANNÉE - NUMÉRO 812

11 AVRIL 2003 - 150 Francs CFA

JEUNES □ Message de Jean-Paul II pour la XVII^e Journée mondiale de la Jeunesse, le 13 avril 2003, Dimanche des Rameaux

Nous publions ci-dessous le Message du pape Jean-Paul II adressé aux jeunes du monde entier, pour la XVII^e Journée mondiale de la Jeunesse, qui sera célébrée le 13 avril 2003, Dimanche des Rameaux, dans tous les diocèses du monde sur le thème "Voici ta Mère!" (*Jn 19, 27*):



"Voici ta Mère!" (*Jn 19, 27*)

Chers jeunes,

1. C'est pour moi une joie sans cesse renouvelée de vous adresser un message spécial à l'occasion de la Journée mondiale de la Jeunesse pour vous témoigner aussi de la sorte l'affection que je vous porte. Je garde en mémoire, comme un souvenir lumineux, les impressions suscitées en moi par nos rencontres lors des Journées mondiales: les jeunes et le pape ensemble, avec de nombreux évêques et prêtres, tournés vers le Christ,



lumière du monde, l'invoquent et l'annoncent à la famille humaine entière. Tout en rendant grâce à Dieu pour le témoignage de foi que vous avez donné récemment encore à Toronto, je vous renouvelle l'invitation que j'ai faite sur les rives du lac Ontario: "L'Eglise aujourd'hui vous regarde avec confiance et

attend que vous deveniez le peuple des Béatitudes!" (*Exhibition Place, 25 juillet 2002; cf. ORLF n° 51 du 30 juillet 2002*).

Pour la XVII^e Journée mondiale de la Jeunesse que vous célébrez dans ces différents diocèses du monde, j'ai choisi un thème en relation avec l'Année du

Rosaire: "Voici ta Mère!" (*Jn 19, 27*). Avant de mourir, Jésus offre à l'apôtre Jean ce qu'il a de plus précieux: sa Mère, Marie. Ce sont les dernières paroles du Rédempteur, qui revêtent par conséquent un caractère solennel et constituent comme son testament spirituel.

2. Les paroles de l'ange Gabriel à Nazareth: "Réjouis-toi, comblée de grâce" (*Lc 1, 28*) éclairent aussi la scène du Calvaire. L'Annonciation se situe au commencement, la Croix marque l'accomplissement. À l'Annonciation, Marie, en son sein, donne la nature humaine au Fils de Dieu; au pied de la Croix, en la personne de Jean, elle accueille dans son cœur l'humanité entière, Mère de Dieu dès le premier instant de l'Incarnation, elle devient Mère des hommes aux derniers moments de la vie de son Fils, Jésus. Elle, qui est sans péché, "connaît" en son être, au Calvaire, la souffrance du péché que son Fils prend sur Lui pour sauver les hommes. Au pied de la Croix sur laquelle meurt Celui qu'elle a conçu par le "oui" de l'Annonciation, Marie reçoit de Lui comme une "seconde Annonciation": "Femme, voici ton fils" (*Jn 19, 26*).

Sur la Croix, le Fils peut épouser sa souffrance dans le cœur de sa Mère. Tout enfant qui souffre en éprouve le besoin. Vous aussi, chers jeunes vous êtes

(Lire la suite à la page 9)

ENFANCE □ GARDE D'ENFANTS AU BÉNIN : NÉCESSITÉ DES CENTRES D'ACCUEIL

(Lire nos informations à la page 2)

BÉNIN : QUATRIÈME ÉLECTION LÉGISLATIVE DE L'ÈRE DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

LA DÉMOCRATIE FAIT SON PETIT BONHOMME DE CHEMIN

Le 30 mars dernier, les Béninois ont voté pour élire les députés de la quatrième législature. C'est la quatrième fois dans l'histoire du processus démocratique dans lequel s'est engagé le Bénin à l'issue de la Conférence historique des Forces vives de la nation de février 1990. Avec cette consultation électorale, l'on peut affirmer, sans grand risque de se tromper, que chaque jour que Dieu fait, la démocratie béninoise se raffermit et se renforce.

Par rapport à l'organisation de ces élections législatives, les Béninois, toutes tendances confondues, s'accordent à donner un satisfaction totale à la Commission électorale nationale autonome (CENA) 2003 ayant conduit les opérations. N'eut été le léger retard accusé pour la proclamation provisoire des résultats des législatives, la CENA 2003, semble-t-il, aurait fait un travail appréciable dans le respect de son

(Lire la suite à la page 7)

LÉGISLATIVES DU
30 MARS 2003

LES RÉSULTATS
PROCLAMÉS PAR
LA COUR
CONSTITUTIONNELLE

(Lire nos informations à la page 7)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

ENFANCE □ GARDE D'ENFANTS AU BÉNIN : NÉCESSITÉ DES CENTRES D'ACCUEIL

par Évariste DÉGLA

Nous n'allons pas, mais nous sommes déjà nous aussi, au Bénin, à l'ère de l'enfant-problème : que va-t-il devenir pendant que maman et papa travaillent ? C'est vrai, en voulant nous intéresser à l'enfant sous l'angle de la nécessité de lui créer des modes de garde appropriés, nous n'évacuons nullement la désastreuse litany des problèmes dont est souvent fait le sort de l'enfant : outrages à sa dignité, entorses graves à ses droits, etc., toutes choses qui témoignent, dans un monde qui pourtant magnifie l'enfant — c'est vrai de toutes les civilisations, de l'insouciance et de la cruauté de l'homme vis-à-vis du plus faible.

Dame Amélie Sédali, 57 ans, institutrice de son état était grand-mère de plusieurs enfants. Depuis qu'elle est à la retraite, elle continue dans une certaine mesure son métier d'éducatrice. Comme elle adore pouponner, elle se dévoue à la garde de son petit-fils Kenneth. Ce dernier a eu trois ans bien comptés le 23 septembre 2002. Le lendemain de son anniversaire, il a fait sa première rentrée dans une école maternelle du quartier.

Amélie a une solide expérience de mère de famille. En toute connaissance de cause, elle témoigne qu'il n'est pas aisé pour une jeune femme de concilier vie professionnelle et vie familiale. Sylvie, la mère du petit Kenneth, est une jeune femme de 29 ans, exerçant comme professeur de lettres dans un Collège d'enseignement général (CEG) à Cotonou. Elle habite pour le moment avec ses parents. Une situation de nécessité pour Sylvie plutôt heureuse d'avoir sa propre maman à côté pour l'aider à assurer la garde de son enfant, depuis la naissance de ce dernier. Ainsi donc, une solution parmi tant d'autres est trouvée à un problème épique : la garde d'enfants qui est devenue dans nos grands centres urbains, en particulier à Cotonou, un vrai problème de société.

En effet, la disponibilité de maman est, à coup sûr, le trésor le plus précieux dont un enfant puisse rêver de la part de sa mère. Pour peu qu'on observe les enfants, on constate qu'ils éprouvent un grand bonheur à voir maman rentrer à la maison, le soir, à la sortie du travail. Ce bonheur partagé est d'autant fort si maman a eu, dans son boulot, le cœur en paix, condition permettant à la tête d'être au travail. Personne ne méconnaît du reste que la santé morale et physique des enfants... c'est le domaine quasi exclusif des femmes.

L'éducation d'un enfant commence à sa naissance, et à 10 ans environ, la base doit être réalisée, saine et solide. Cette étape est donc cruciale. Ainsi, selon le rapport 2002 de l'UNICEF sur la

situation des enfants dans le monde en son chapitre «Les choix à faire», on peut lire ce qui suit : «... En 36 mois seulement se développe la capacité de l'enfant à penser, à parler, à apprendre, à raisonner et poser des bases de ses valeurs et de son comportement social d'adulte. C'est parce que ses premières années sont riches de tant de changements, parce que leur influence s'exerce tout au long de sa vie qu'il faut assurer les droits de l'enfant au tout début de sa vie».

Débutante dans la carrière, Sylvie que nous avons rencontrée dans son CEG est bien consciente que s'occuper d'enfants à longueur de journée, ce n'est plus de l'âge de sa maman. Elles sont pourtant légion ces braves femmes d'un certain âge qui se résignent à accomplir cette tâche délicate et absorbante. Elles s'en acquittent la joie au cœur, autant par affection pour leurs petits enfants que par pression sociale due aux mentalités, à la tradition et à la culture.

PRÉPARER L'ENFANT À L'INTÉGRATION SOCIALE

Les vacances scolaires sont l'occasion pour les petits enfants de passer quelques

jours, voire quelques semaines chez leurs grands-parents.

Amélie Sédali, la maman de Sylvie, a d'autres enfants mariés. Elle a l'habitude d'inviter ses petits-enfants à la maison pendant les vacances. Parfois, ils sont plusieurs — jusqu'à trois à arriver en même temps. Durant le congé de détente de février dernier, la maison s'était transformée en colonie de vacances. Cela fait du bruit ; ils se chamaillent sans arrêter. Et dites-vous qu'il ne faut même pas leur faire des reproches. Ne serait-il pas plutôt moins fatigant pour grand-maman de les prendre les uns après les autres ?

Grand-mère Amélie n'est pas de cet avis. Elle les adore, ses petits-enfants. Pour elle, les enfants aiment bien se retrouver entre eux. Sur ce point, elle n'entend guère se laisser convaincre de contrarie. Et puis, martèle-t-elle, c'est bon de les voir ainsi : une vraie famille, unie et heureuse, malgré tout.

D'accord. Ils sont chez eux, ces petits-enfants. Mais de là à admettre que tout leur est permis. C'est surtout ce qui peut énervier : avoir droit à tout et à n'importe quoi. Un tel comportement

peut à tout moment occasionner un accident. En effet, qui est à l'abri d'un ballon qui fait voler en éclats le pare-brise de la voiture. D'un bâton maladroitement manipulé et qui blesse un petit copain. D'un jeu brutal qui finit à l'hôpital avec une jambe ou un bras dans le plâtre ? Ou d'une paire de lunettes projetée en mille morceaux ? Nul ne peut prévoir les imprudences des enfants, sans compter que souvent, ce sont eux les victimes.

Peut-il en être autrement aujourd'hui, lorsqu'en pour être mieux socialement, les enfants doivent se frotter à leurs congénères dès le plus jeune âge ?

C'est une avancée significative de la société moderne, le fait que la femme a conquis des droits propres : celui de maîtriser sa fécondité, d'accéder à l'instruction et à une vie professionnelle. Reste qu'il faut pouvoir gérer tout cela pour le bien commun du foyer, à commencer par celui du bébé qui vient de naître.

À la fin d'un congé de maternité, se pose à la femme exerçant un emploi, le problème de la garde du bébé. Quelles solutions préconiser aux parents, d'autant plus qu'on assiste à un accroissement marqué et continu de la participation des femmes à l'activité économique salariée ? Or, au-delà des prestations financières, se pose à la femme travailleuse le problème de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. À terme, c'est l'égalité professionnelle des hommes et des femmes qui se trouve en cause. Pour répondre à ces exigences, il faudrait une meilleure prise en compte de l'espace familial. Le développement des services de garde d'enfants est une condition préalable pour parvenir à l'égalité sur le marché du travail. Les pouvoirs nationaux et municipaux doivent alors promouvoir et multiplier les crèches, les jardins d'enfants et les écoles maternelles. En France par exemple, tous les enfants, grâce à ce système, sont scolarisés à 3 ans, soit plus tôt que partout ailleurs. Ces services sont tout ou partie aux frais du contribuable.

FAIRE APPEL À UN PERSONNEL SPÉCIALISÉ

Pour accompagner les premiers pas de l'enfant, il n'est de meilleur garçon qu'un personnel spécialisé dans les soins destinés aux enfants. Les puéricultrices et les assistantes maternelles sont d'excellentes professionnelles en la matière, de par leur formation dans le domaine de soins, de l'hygiène, et de l'accueil du nouveau-né. Pour être une bonne puéricultrice «il faut bien sûr aimer les enfants». A cette motivation de base s'ajoute «le désir

(Lire la suite à la page 12)



CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

Il existe en République du Bénin, trois villages du même nom, Ouessé : le premier, Ouessé-Sogoudo⁴¹ près de Savalou ; le deuxième, Ouessé-Wogoudo dans la région de Savé ; le troisième, Ouessé-Tchonou⁴² au sud du pays. Les deux derniers sont issus du premier qui se situe d'ailleurs entre eux, géographiquement parlant.

Si Ouessé-Sogoudo et Ouessé-Wogoudo ont été victimes des attaques des armées fan à la recherche d'esclaves à vendre aux négriers à Ouidah, c'est Ouessé-Tchonou qui, pourtant, nous intéresse le plus en matière de considérations sur la traite atlantique⁴³. On peut s'y rendre à partir du village d'Ahozou en se dirigeant vers Ouidah sur la route inter-Etat Cotonou-Lomé, et un kilomètre après Ahozou, on emprunte, à sa droite, une voie secondaire et cinq kilomètres plus loin, on est à Ouessé.

NAISSANCE DE OUESSÉ-TCHONOU LIAISON AVEC LA TRAITE ATLANTIQUE

Il est bien connu que Glélé, roi du Danhomé, a cassé Ouessé-Wogoudo⁴⁴. Cet événement n'a aucun rapport avec Ouessé-Tchonou. Son père, le prédeceleur Ghezo (1818-1858) s'était, auparavant, attaqué à Ouessé-Sogoudo⁴⁵ d'où il avait ramené beaucoup d'esclaves. Cette même localité avait été déjà deux fois attaquée dans la dernière décennie du XVIII^e siècle par Agonglo (1789-1797)⁴⁶ ; malheureuse, la première expédition ne rapporta aucun esclave et le roi avait même failli être pris. La deuxième attaque, victorieuse, lui avait permis de libérer ses haïquemps prisonniers lors de l'expédition précédente, et de ramener à Abomey la capitale, des captifs de guerre.

Ce qui est resté dans les sources orales que nous avons pu récemment glaner à Ouessé-Tchonou même, c'est qu'un roi du Danhomé, après avoir pillé Ouessé-Sogoudo de Savalou, a envoyé à Ouidah pour y vendre, un convoi de captifs parmi lesquels se trouvaient quelques ressortissants de cette localité. La caravane évolua normalement jusqu'à une certaine distance de l'entrée de Savi, quand quelques-uns de ses membres avaient réussi à s'enfuir pour se cacher dans la brousse ; comment avaient-ils pu déjouer la vigilance de ceux qui les convoyaient sur Ouidah et se libérer de leurs entraves ? Pourquoi avait-on renoncé par la suite à fouiller la brousse environnante puisqu'ils ne s'étaient cachés en fait qu'à quatre kilomètres seulement de Savi ? A moins que les fuyards soient d'abord allés beaucoup plus loin dans la forêt, avant de revenir fonder un village où vivent encore de nos jours leurs descendants.

LES FONDATEURS ET LES RAISONS DU CHOIX DU SITE

La première question qui vient à l'esprit est celle de la datation : sous quel roi Ouessé-Tchonou avait-il été fondé ? Il ne pouvait s'agir que d'Agonglo ou de Ghezo, l'un et l'autre ayant attaqué Ouessé-Sogoudo ; cette considération chronologique nous situe, soit dans la dernière décennie du XVIII^e siècle, soit entre 1818 et 1858 ; aussi bien pour la première que pour la seconde période, nous ne disposons d'aucun élément pour la fixation d'une date précise.

À quelques unités près, les fondateurs de ce modeste village qui compte encore aujourd'hui moins d'un demi-millier d'âmes, sont à peu près connus, jusqu'à leurs clans respectifs d'appartenance : c'étaient Agbli Houontondji et Gangnondé, tous deux du clan Déhouin si important à Ouessé-Sogoudo ; Ganvo et Tangni Gaah (Tangni l'élancé) sa sœur, la seule femme, semble-t-il, du groupe, appartenant au clan Houéghbonou ; si Akan Zinsou est, lui, Djéto, Bognon est du clan Ahouanon, et

OUESSÉ-TCHONOU UN VILLAGE TÉMOIN DE LA TRAITE ATLANTIQUE

Zouninnié de celui, chasseur, des Gbéké. Le nom de Houndji est parfois cité, mais il est plutôt de la deuxième génération puisque fils d'Agbli Houontondji, il est né à Ouessé-Tchonou même. Il n'était donc pas du groupe des déserteurs. Homme courageux et entrepreneur, Agbli Houontondji a été le chef de file des fuyards et la mémoire collective lui reconnaît toujours ce rôle éminent aujourd'hui, sans être cependant en mesure de nous fournir davantage de précisions à ce sujet.

Les raisons du choix du site par les fuyards sont multiples. La principale était la recherche d'un refuge qu'ils trouvèrent dans cette épaisse forêt qui leur fournitait des tubercules de plantes sauvages, des baies et un abondant gibier. Cela leur avait permis de vivre ou de survivre dans cette situation de précarité où, pendant longtemps, ils n'éurent aucun contact avec l'extérieur, pour d'évidentes raisons de sécurité. La fertilité des terres rassura cette poignée de cultivateurs qui, après avoir prospecté les lieux, découvrit que l'introuvable lac T-ho, arrosait la région. Ils s'installèrent à proximité pour bénéficier de ses eaux agréables à boire. Son voisnage permettait aussi, lors du forage des puits dans le village, d'atteindre facilement la nappe phréatique à moins d'une vingtaine de mètres de profondeur. De surcroit, la divinité de ce lac dont l'autel est sur la berge, protégerait le nouveau village qui prit le nom de Ouessé pour deux raisons : d'abord, en souvenir du lieu de provenance de la plupart des réfugiés ; ensuite, parce que la signification de ce toponyme correspondait le mieux à leur situation : «nous sommes à l'abri, en sécurité»⁴⁷. Un havre de paix !

LA VIE À OUESSÉ, TERRE D'ACCUEIL

La vie en autarcie ne saurait durer éternellement, sous peine de sécheresse et d'étoffement. Des échanges avec l'extérieur s'instaureront peu à peu, favorisés par la certitude que les dangers initialement redoutés, avaient cédé la place à des relations plus pacifiques. Pendant les premiers temps, il n'y eut qu'un seul mariage dans le village : celui de Tangni Gaah, sœur de Ganvo, avec le jumeau Akan Zinsou. L'ouverture sur l'extérieur favorisa les alliances matrimoniales avec des femmes tgn, même si l'on trouve exceptionnellement dans ce village, une épouse d'origine idashia sur laquelle nous n'avons pas plus de précisions. À la première génération fondatrice du village et locuteure de la langue mahi de Savalou, ont succédé de nouvelles générations qui, jusqu'à présent, ne parlent plus que la langue fan, même si quelques-uns de leurs membres se rendent de temps à autre, à Ouessé-Sogoudo pour le maintien des liens d'origine.

Comme d'ailleurs dans ce dernier village, la principale divinité communautaire ici est Déhouin, du même nom que le clan. Divinité mère, elle est honorée par un culte de possession et est en liaison avec le léopard. Poulet et chèvre sont ses principaux animaux sacrificiels. Très puissante dit-on, elle est sollicitée dans des cas de stérilité masculine ou féminine et pour la résolution de nombreux problèmes généraux que connaît le village. Elle châtie les personnes qui n'honorent pas les promesses qu'ils lui font. Bien qu'ils adorent la

divinité féminine T-ho, les habitants redoutent les eaux de ce lac dangereux sur lequel ils n'aiment pas s'aventurer. Ils aiment bien cependant ses poissons dont ils rafolent d'ailleurs tout en n'étant pas eux-mêmes des pêcheurs professionnels. C'est avec une émotion mêlée de crainte qu'ils voient de temps à autre voguer sur l'eau, impassible dans sa pirogue, une femme inconnue d'eux, la tête entourée d'un pagne. Cette scène a souvent lieu en plein midi, et cette dernière n'est pas toujours dans la même tenue. C'est la divinité T-ho qui se manifestera ainsi, sans qu'une telle apparition ait une signification particulière, du moins pour les humains. La divinité est chez elle et elle se comporte comme elle veut. Ses admirateurs pourtant ne sauront se comporter comme il veulent à son endroit, car elle aurait réglementé leurs relations avec elle. C'est ainsi que, sous peine de crime de lèse-majesté, il est interdit aux femmes de conduire une pirogue sur le lac ou de se faire conduire en ayant un pagne sur la tête. Elles doivent en outre s'abstenir, durant leur période de menstruation, d'aventurer sur le lac ou de s'y baigner, même en restant dans les eaux voisines de la rivière. Le déplacement nocturne en pirogue sur ce plan d'eau en s'éclairant d'une torche ou d'une lampe, serait regardé par la divinité comme une rupture d'interdit qu'elle n'hésiterait pas à sanctionner sévèrement. En l'absence du dieu héviwo, dan et surtout sakpata sont ici en bonne place tout en cédant évidemment le pas à déhouin qui possède Ouessé-Tchonou comme Ouessé-Sogoudo. Cela n'empêche pas cependant d'entendre souvent jouer le sakpatalou en l'honneur de sakpata. Comme un peu partout dans l'aire culturelle adjacante, le légba existe également ici.

Parmi ailleurs, devenu un havre de paix qu'aucune guerre ne serait venue perturber durant toute son histoire, Ouessé a été aussi un pôle d'attraction, une terre d'accueil pour de nombreux immigrants jaloux de leur liberté. Ses habitants ont accueilli en leur sein d'autres membres de quelques clans susmentionnés, comme le clan Gbéké entre autres. Quant à d'autres étrangers non mahi, ils préfèrent les installer un peu à l'écart, pour sauvegarder, autant que possible, la relative communauté de provenance et de destin des premiers temps ; tel est le traitement qui fut réservé aux fondateurs des différents villages voisins de Ouessé dans un rayon de 2.500 km, suffisamment entendu. Découennou dont l'itinéraire historique n'a aucun rapport avec celui de ce dernier. Ces nouvelles unités résidentielles sont :

— Ségbanou, le village le plus éloigné (2.500km) fondé par des Houéghbonou (cfan) venus de Bohicon. Ce sont les Zanvo.

— Dagoutomé, créé par des Aguenou originaires d'Abomey.

— Fandji, créé par les Gnahou du clan Ayat-ganménou :

— Dohoukzdi fondé par des princes d'Abomey appartenant au clan Houéghbonou. Kpachida est une ex-croissance de ce dernier village d'où sont partis ses fondateurs.

Tous ces villages sont sur les terres des gens de Ouessé qui y ont autorisé leur implantation.

CONCLUSION

Ouessé est, dans le domaine de la traite atlantique, un village témoin, un lieu de mémoire, comme il en existe certainement bien d'autres, à la côte des Esclaves et dans son hinterland. Bien d'autres, mais souvent de nature différente ! Ce sont en général des villages détruits par des chasseurs d'esclaves. Cas rare et très atypique, il apparaît comme un paradigme, une sorte de donne archétypale nouvellement connue dans le déroulement de la traite atlantique quant à sa séquence allant de l'intérieur du pays jusqu'aux points côtiers de vente. Il est un indice matériel que ce commerce honteux a marqué à sa manière le paysage par l'apparition de nouveaux villages séculaires créés par la force des choses.

Comme Ouessé-Tchonou n'est certainement pas le seul cas d'espèce dans ce domaine, il est utile de poursuivre des recherches pour l'identification d'éventuels autres villages d'esclaves déserteurs aussi bien sur la côte des Esclaves que partout ailleurs où la traite a sévi. À l'instar des esclaves marron des Amériques, si célèbres, l'Afrique aussi a connu des cas similaires, même s'ils ne portent pas le même nom.

NOTES

⁴¹ Ce sont surtout les habitants de Savalou qui ont l'habitude d'appeler ainsi ce village.

⁴² Appellation récente due au fait que les correspondances postales destinées à ce village sont souvent acheminées sur Savalou, sinon, le toponyme original est tout simplement Ouessé, Tchonou vient du bord du lac T-ho.

⁴³ Il n'existe, à notre connaissance, aucune étude historique sur ce village. Nous avons dû recourir aux informateurs suivants :

AKAN Coffi, né vers 1960, cultivateur.

BOGNONDÉ Ba'nto, né vers 1938, ménagère et venduse de denrées agricoles.

GANGNONDÉ Émile, né vers 1938, cultivateur, ancien chef de Ouessé.

GANGNONDÉ Lucien, né vers 1977, cultivateur et conducteur de taxi-moto.

GANGNONDÉ Remy, né vers 1975, tailleur.

GANVO Adodokpo, né vers 1927, cultivateur.

NKPEGO Daunon, né vers 1962, cultivateur et prétre de la divinité sakpata.

⁴⁴ Ils sont tous de Ouessé et nous les y avons interrogés le 05/3/2003, en groupes. Ils se sont montrés entièrement disponibles et ont répondu sans détour à nos multiples questions, sans le moindre complexe sur les conditions dans lesquelles leurs ancêtres étaient retrouvés dans cette brousse aujourd'hui complètement dégradée ; nous les remercions de cet excellent accueil qu'ils nous ont spontanément réservé. Nous reconnaissons aussi que nous avons contracté une lourde dette de reconnaissance à l'égard de Lucien GANGNONDÉ, le chef de ce village, qui a favorisé nos recherches dans la région.

⁴⁵ KARL (E.) : Traditions orales au Dahomey-Bénin ; Centre régional de Documentation pour la tradition orale, Niger, Septembre 1974, 420 p. Voir p.161.

⁴⁶ HERISSÉ (A.Ic) : L'ancien royaume du Dahomey, mœurs, religion, histoire. Paris, Emile Larose, librairie-éditeur, 1911, 381 p. ill., voir p.323.

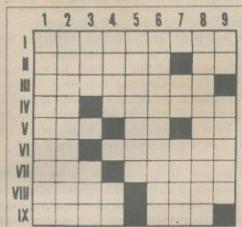
⁴⁷ IROKO (A.F.) : Le drapeau dans l'histoire du Dahomey. In la croix du Bénin, N° 811 du 15-3-2003, p.3.

⁴⁸ C'est l'explication donnée à Emmanuel Karl par ses informateurs. Lire Karl (E.) : Op.cit. 1974, P.160.

A. Félix IROKO

UN PEU DE DISTRACTION

MOTS CROISÉS N° 44



HORIZONTALEMENT

— I. S'abrite dans un buisson. — II. Épouvanter la plupart des femmes. En épelant : tuteur. — III. Remplit la cuve. — IV. Pronom qui se sévit. A — V. Des aussi a s'ils ne

personnel. Ne fait pas partie de la publication qui l'achemine. — V. Un cordage le fait mouvoir. Cri d'admiration. En Scène-Martine. — VI. Début d'amnésie. S'accroche à la porte. — VII. Telle est la vérité sortant du puis. Ancienne colonie grecque d'Asie Mineure. — VIII. Le dernier péril en famille à Ekatéribourg. Ne comprennent pas. — IX. L'avenir d'une race, d'après Rostand. Direction de Bâle.

VERTICALEMENT

— 1. Grâce à lui, l'Est et l'Ouest pourraient s'entendre parfaitement. — 2. Instrument à vent. — 3. Plante officinale. Limpidité. — 4. Se parle en Ecossais. Brillant aux façades des édifices publics, certains soirs de fête. — 5. Ses graines ont le goût d'anis. — 6. Qualifie le mouvement du balancier de la pendule. — 7. Agrément germanique. Conserve un cliché. — 8. Se place en fin de colonne. — 9. Conjonction. N'ont pas quitté la vie de leur plein gré.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

RIONS UN PEU

Je n'ai pas de chien ?

Un Professeur fut récemment réveillé à 4 heures du matin par le téléphone.

— Votre chien ne cesse d'aboyer et m'empêche de dormir, dit une voix de femme en colère à l'autre bout du fil.

Le Professeur remacha et raccrocha.

Le lendemain à 4 heures la dame est réveillée à son tour par le téléphone.

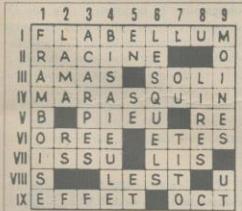
— Excusez-moi de vous déranger, Madame, je tiens à vous faire savoir que je n'ai pas de chien !

Le souffleur

À l'école, dans la petite classe, l'Inspecteur assiste à la leçon. C'est un brave homme qui aime bien les enfants.

La maîtresse interroge le petit Jean.

REPONSE AU JEU MOTS CROISES N° 43
paru dans notre livraison n° 811 du
21/03/2003



REPONSE AU JEU : À DÉCHIFFRER
paru dans notre livraison n° 811 du
21/03/2003

1. Le livre de Sylvère (s'ilé-verre)
2. Le train de Camille (k-mille)
3. La trompette de Marc (m'arc)
4. Le ballon de Joseph (j'os F)
5. Le teddy de Raphaël (ras-fa-aile)
6. Le tambour de Charlie (ch'are lit)

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

Humour

Quelqu'un a dit :

— « L'expérience est une qualité qui vous permet de ne jamais recommencer une sottise de la même manière ! »

Et le célèbre avocat français Maurice Garçon a donc : «

— « Les psychiatres seraient bien moins à la mode s'ils n'avaient pas la malice de nous parler de choses que nous connaissons avec des mots que nous ne comprenons pas. »

Citations

— « Un étranger, c'est quelqu'un qui dit toujours : demain je ferai cela, pendant que ses frères désespèrent ; c'est quelqu'un qui a

la tête encombrée de connaissances qui l'empêchent de penser dans sa longue ». (Williams Sasseine, Guinée. Extrait du jeune homme de siècle, 1979).

— « Respecte la sagesse quelle que soit la basse condition de la personne en qui elle manifeste ». (P. Hazoumé, Doguicimi).

Proverbes

— « Mefie-toi du léopard plus que du lion, et d'un être méchant plus que d'un léopard ». (Proverbe arabe).

— « Si ton champ de maïs est loin de ta maison, les oiseaux le pilleront ». (Proverbe pygmée)

FAÇONS DE PARLER

AUTOUR D'UN MOT

Analysier

Le mot vient du grec « analusso », qui a pour sens la décomposition, la résolution. Cette opération utilise surtout en mathématiques et plus globalement dans les sciences s'applique en fait à la plupart des situations de la vie quotidienne.

Analysier une situation, un livre ou une personne consiste à décomposer un tout en éléments de plus en plus simples pour en faire un compte-rendu le plus clair possible. Analysier un roman consiste à le critiquer et à en faire un compte-rendu oral à la télévision ou à la radio soit écrit dans un livre. On peut aussi analysier les sentiments ou mieux se comprendre ; mais, si la situation s'avère trop compliquée, on peut se faire analyser ou psychanalyser pendant des longues années pour se sortir de ses difficultés psychologiques.

Le métier d'analyste est récent et se retrouve dans toutes les sciences. C'est un spécialiste qui œuvre dans des domaines aussi différents que les mathématiques, la chimie, l'informatique ou la finance. On parle d'analyste financier en bourse ou d'un analyste-programmeur en informatique.

DES MOTS ET DES FAUTES

Ne pas confondre "couvert" et "couvere"

Même si les deux mots viennent tous deux des verbes couvrir, ils n'ont pas la même signification. Mettre le couvere sur une marmite c'est recouvrir à l'aide de cet instrument métallique et rond ce que l'on est entrain d'y faire cuire ; mettre le couvert c'est par contre dresser la table pour le repas. Vous pouvez choisir des couverts en argent, des cuillères, des couteaux, des fourchettes en argent ou au contraire des couverts ordinaires. En cas de danger, vous pouvez aussi vous mettre à couvert : sous un arbre pour vous protéger de la pluie, ou dans une tranchée pendant une guerre. Si vous êtes en vacances, vous pouvez aussi vous faire expédier votre courrier, sous couvert de quelque un c'est-à-dire à son nom et son adresse.

À PROPOS DE...

Théâtre

Si le théâtre est un spectacle vivant, c'est aussi le lieu qui est destiné à recevoir des pièces de théâtre. A propos de théâtre, on parle aussi d'art dramatique (le mot « drama » signifiant action avant de désigner quelque chose de dramatique). Les pièces de théâtre se divisent en différents genres dont les comédies. Cependant le mot comédie au départ signifie tout simplement pièce de théâtre et un comédien ou acteur joue du théâtre ; par opposition à la comédie qui fait rire, la tragédie se termine mal et si par hasard la pièce comporte un dénouement heureux, on parle de trag-comédie. Si l'on revient au théâtre en tant que bâtiment, il se compose de la scène et de la salle comme le théâtre à l'italienne par exemple. Pour les comédiens, la scène ou plateau se découpe selon un côté cour (à gauche) et un côté jardin (à droite) ; on peut sortir soit du côté cour, soit du côté jardin.

À l'origine, les coulisses étaient les endroits où coulaient les différents décors nécessaires à une pièce mais, aujourd'hui ils désignent tout ce qui est caché et que l'on ne voit pas de la salle. Celle-ci se découpe en différentes parties. Les futeaux d'orchestre qui sont proches de la scène, près de la fosse d'orchestre qui jouait lors de certains spectacles comme les opéras ; il y a également les balcons, les

corbeilles en avant-scène et les places les moins chères que l'on appelle le paradis ou le poulailler. Ce sont les places qui sont tout en haut et les plus loin de la scène. Autrefois, pour éviter les débordements des spectateurs susceptibles de manifester bruyamment leur mécontentement éventuel, on grillagait ces places situées au plus haut du théâtre, cela a fait image et cet endroit s'est appelé le poulailler.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Diaspora

Le mot vient du grec et signifie « dispersion ». Il apparaît en 1909 pour désigner dans l'histoire religieuse, la dispersion à travers le monde antique, des Juifs exilés de leur pays. En 1968, le mot s'est étendu à l'ensemble des communautés dispersées à travers le monde et c'est ainsi que l'on parle aujourd'hui, par extension du sens, des diasporas africaines, libanaises vietnamiennes ou arméniennes.

AUTOUR D'UN MOT

Le "robot"

Robot (ROBOT) vient du tchèque robot... travail.

Ce nom a été créé par le dramaturge tchèque Karel Čapek au XX^e siècle. Karel Čapek est l'auteur de romans et de pièces de théâtre qui dénoncent la soumission de l'homme à ses propres créations scientifiques et techniques.

On trouve des robots dans les œuvres de science-fiction. On en trouve aussi dans l'industrie et plus simplement dans la vie quotidienne, au service notamment de la ménagerie pour réaliser différentes opérations culinaires.

LE BON LANGAGE

"Oppresser" et "opprimer"

Oppresser, c'est accabler, surtout quand il s'agit des fonctions respiratoires : "se sentir opprassé".

Le verbe "opprimer", de sens très voisin s'emploie plutôt au sens figuré dans les domaines de la morale, de la politique, etc. : "les peuples opprimés".

Le verbe "opprimer" a le plus souvent une valeur collective.

Le nom "oppression" est commun aux deux verbes : opprimer et opprimer.

LES MOTS QUI SE RESSEMBLENT

"Neuf" et "nouveau"

Neuf, c'est tout ce qui n'a pas encore servi, qui n'a pas été utilisé.

Un objet neuf sort du magasin, une machine neuve de l'usine.

Nouveau, c'est ce qui apparaît pour la première fois ou qui est apparu depuis peu. Une machine neuve n'est donc pas forcément nouvelle, mais une machine nouvelle peut être neuve si elle n'a pas été encore beaucoup utilisée.

Remarques : dans le langage courant on dit, en placant l'adjectif devant le nom : "J'ai une nouvelle voiture", ce qui ne signifie pas forcément qu'elle est du "dernier cri". La voiture est simplement différente de la précédente.

Familièrement on dit aussi "alors, quoi de neuf" ? dans le sens de "quoi de nouveau" ?

"La Croix du Bénin"—Dony Toumba (RFI)

NATION

QUELLE QUALITÉ POUR LA QUATRIÈME LÉGISLATURE

De l'avis de la Cour Constitutionnelle, les 83 députés devant animer la quatrième législature du renouveau démocratique sont connus. A 51%, l'Assemblée nationale a été renouvelée. C'est dire que sur 100 députés de la troisième législature, 51 reviennent à l'hémicycle pour faire la quatrième législature. Les 49 autres pour cent viennent d'être élus pour la première fois. Ils vont prendre place à côté de leurs aînés au palais des gouvernements pour, quatre ans durant, voter des lois et contrôler l'action gouvernementale.

Mais au regard de cette mission fondamentale de député, nombreux sont les Béninois qui ont de sérieuses inquiétudes quant aux prestations qu'offriront les députés de la quatrième législature. On le sait, les Béninois n'ont jamais caché leur amertume quant à la qualité du travail abattu par la troisième législature qui se trouve

être largement en deçà de celle de la première et de la deuxième législature. La raison est toute simple: dans sa composition, la troisième législature a péché par une abondance relative de députés de niveau intellectuel très bas. Et même dans ce contingent, très peu arrivent à lire et comprendre les projets de loi. En conséquence, la qualité des débats voire des prestations de l'Assemblée en ont vraiment souffert. En sera-t-il autrement pour la 4^e législature quand on sait que 51% des députés de la troisième législature reviennent à l'Assemblée nationale? Sur les 49% qui viennent d'être élus et qui attendent d'être confirmés par la proclamation définitive, le gros lot vient de l'Union du Bénin du Futur. Et dans ce lot, le nombre des députés de qualité est moindre. À l'analyse donc du résultat provisoire, le reste des 49% semble n'avoir réellement aucune qualification digne de bons parlementaires; leur force est simplement de s'imposer par leur dynamisme dans le rang social pour se faire élire.

Sans vouloir être un oiseau de mauvais augure, il y a donc à craindre que la quatrième législature offre de prestations peu recommandables pour rabaisser davantage l'institution. Il y a alors lieu de commencer à réfléchir dès maintenant sur les mécanismes pouvant conduire à l'élection d'un parlement digne de la mission à lui dévolue. La démocratie béninoise y gagnera.

Philippe Amoussou

POUR UNE ASSEMBLÉE NATIONALE À MÊME DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DES POPULATIONS

La République du Bénin n'a pas une longue expérience de vie parlementaire. La première Assemblée nationale d'avril 1959 à novembre 1960 a duré à peine plus d'un an. La seconde du 11 décembre 1960 au 28 octobre 1963 n'a vécu qu'à peine trois ans. La troisième Assemblée du 19 janvier 1964 au 22 décembre 1965 a été tout aussi breve. Centes, l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de type marxiste installée le 04 février 1980 a connu trois législatures dont la dernière fut interrompue par le venu du Renouveau démocratique. Dès lors, le Bénin du renouveau démocratique n'en est qu'à sa quatrième législature.

Ces expériences brèves et disparates n'ont pas créé une culture parlementaire susceptible de servir de référence dans la démocratie libérale béninoise. Il résulte de cela des errances, des pertes de temps dans des querelles de clocher sans rapport évident avec les préoccupations des électeurs, des relations conflictuelles constantes entre le parlement et les autres institutions, entre les députés et leurs électeurs. Toute chose qui entraîne la désaffection croissante des populations vis-à-vis de l'Assemblée Nationale, et même vis-à-vis de la démocratie.

Pour augmenter l'efficacité de l'action de l'Assemblée nationale et permettre ainsi à cette institution de répondre davantage aux attentes des populations, il importe et urge de prendre des actions dans les directions suivantes:

— l'information et la formation;

— la détermination des objectifs essentiels de la législature et la planification de leur réalisation dans le temps;

— la résolution des problèmes structurels et fonctionnels latents;

— l'amélioration des relations des députés avec les électeurs et les institutions.

1 — L'information et la formation

Le député nouvellement élu, qui n'est pas forcément un juriste averti, se trouve plongé dans le labyrinthe des structures et des procédures parlementaires complexes. Il perd de précieux mois à se familiariser avec ces structures et à maîtriser les règles du jeu. Mais en

attendant, il flotte et il erre. Pour contribuer au règlement de ce problème, les 14, 15 et 16 juillet 1999, l'Assemblée nationale, en partenariat avec l'USAID, avait organisé un séminaire d'information et de formation pour les députés et pour une délégation du personnel administratif de l'Assemblée.

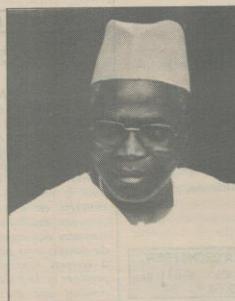
Les communications faites à ce forum ont concerné les structures et les missions du parlement; l'organisation et le fonctionnement des services administratifs; la procédure parlementaire; la communication de groupe, recherche de consensus et la gestion du temps à l'Assemblée; le statut du député.

À l'unanimité, les participants ont salué l'opportunité, le caractère très enrichissant et la grande utilité de cette initiative qui leur a permis de savoir "ce qu'ils sont, leurs droits et leurs obligations". Ils ont souhaité qu'un séminaire atelier du genre soit systématiquement organisé tout au début de chaque législature à venir. C'est maintenant qu'il faut réaliser ce souhait en intégrant aux participants, les journalistes qui couvrent les débats parlementaires et quelques représentants d'organisations de la société civile.

2 — La détermination des objectifs essentiels de la législature et la planification de leur réalisation dans le temps

En début de législature, on doit pouvoir faire le point des dossiers importants (projets et propositions de loi, champ de contrôle de l'action gouvernementale en friche) qui sont en attente; les vides juridiques à combler; lois à réviser ou à compléter; les relations extérieures du parlement à consolider, à développer ou à initier... répertorier dans un dialogue avec les autres institutions, notamment l'exécutif, les priorités

par



Charles Yaovi Djéképo

normatives de celle-ci pour les intégrer aux objectifs du parlement.

La réalisation de ces objectifs auxquels viendront se greffer les urgences nationales au cours de la législature permettent de donner plus de visibilité à l'action parlementaire, d'éviter les débats oiseux, hédoniques ou consécutifs à des querelles à des personnes et de mieux répondre aux besoins nationaux.

À titre illustratif, la 4^e législature pourra se donner comme objectif d'initier et de voter la loi organique sur le référendum au Bénin. Elle doit voter le code pénal et réviser le code de procédure pénale, élaborer et voter des dispositions appropriées qui donneraient efficacité à la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et l'abus de biens sociaux, etc.

3 — La résolution des problèmes structurels et fonctionnels

Les missions constitutionnelles de l'Assemblée nationale sont considérables et requièrent des structures et une organisation efficaces. Les structures telles que prévues par la Constitution et le Règlement intérieur méritent d'être évaluées pour d'éventuelles réformes ou adaptations: identification des besoins réels des commissions et des groupes parlementaires et leur renforcement en ressources humaines en quantité et en qualité. Il faut par exemple: créer une unité administrative spécialisée dans la recherche législative et le contrôle de l'exécution du budget de l'État pour aider les députés à rédiger leurs propositions de lois et leurs amendements; faciliter l'accès des commissions et des groupes parlementaires aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il est nécessaire d'améliorer la gestion du temps par l'application rigoureuse des articles 19.2, 42, 49, 52, 87, 102, 105 et 108 du Règlement intérieur et par l'ouverture systématique des séances plénaires dès 09 heures pour qu'à 10 heures, quel que soit le nombre de députés présents, les travaux puissent effectivement démarrer.

4 — L'amélioration de l'image de l'Assemblée nationale

L'une des tâches prioritaires de la 4^e législature de l'Assemblée nationale béninoise sera de restaurer l'image de l'institution en comblant le déficit de contacts et de relations entre les députés et les populations. Cela passe par la mise en place de mécanismes de communication (presse parlementaire, descentes obligatoires et fréquentes des députés dans leur circonscription dans un double but de compte-rendu et d'écoute des électeurs). La retransmission à la radio et à la télévision des débats parlementaires n'intéresse les populations qui si ces débats sont d'un bon niveau et d'un contenu prouvent la prise en compte des problèmes nationaux par les parlementaires.

Dans le même ordre d'idées, le renforcement des relations de l'Assemblée avec les autres institutions de l'Etat, le développement de relations fonctionnelles interactives avec les autres composantes de la nation (Centres de recherche ou de formation, ONG, populations) et avec les partenaires au développement contribueront sans aucun doute à réduire sensiblement la politisation de tout dossier même ceux qui sont purement techniques.

Le Bénin n'a renoué avec le parlementarisme démocratique et pluraliste qu'en avril 1991; donc, les faiblesses de l'Assemblée Nationale béninoise actuelle doivent être considérées comme des maladies infantiles d'une institution jeune. Mais il faut guérir bien vite le parlement de ces maux pour qu'il soit et reste l'instrument privilégié de consolidation de la démocratie, de promotion de la bonne gouvernance, de protection et de renforcement de la paix sociale et de l'unité nationale.

LA QUATRIÈME LÉGISLATURE DE L'ÈRE DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Jeudi 03 avril 2003 la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) rendait publics les résultats provisoires des élections législatives du 30 mars dernier. Mardi 08 avril 2003, la Cour constitutionnelle, en sa qualité de juge souverain de la validité des élections législatives a proclamé les résultats après avoir opéré diverses rectifications matérielles et procédé aux redressements jugés nécessaires ainsi qu'à des annulations de suffrages au niveau de certains bureaux de vote.

Avec cette proclamation, l'opinion publique peut se faire une idée plus exacte de la configuration politique de la quatrième législature. C'est une Assemblée qui visiblement, sera marquée comme la troisième législature par une bipolarisation : opposition et mouvance et pour cause ! Les deux camps en présence ont respectivement obtenu 29 députés issus de la RB, le PRD et l'Alliance Étoile et 54 pour l'ensemble des partis soutenant l'action du gouvernement. (CF proclamation des résultats définitifs des élections législatives du 30 mars 2003).

Comme on peut le constater, contrairement à la législature sortante, celle qui prend la relève sera contrôlée par les députés de la mouvance. Sauf surprise de dernière heure, la mouvance est constituée des partis ou alliances de partis ci-après : A.F.P; R.D.P; I.P.D; L.N.A; MADEP; Force Clé; MDS ALO DO ALOME et U.B.F.

Et cela horripile déjà certains observateurs de la vie politique nationale. Certains craignent même le risque d'un pouvoir monolithique. Toutefois quand on sait que c'est sous cette quatrième législature que vont se renouveler les membres des différentes institutions de contre-pouvoir notamment : la Cour constitutionnelle,

la Haute Cour de justice, la Haute Autorité de l'Audio-visuelle et de la Communication, le Conseil économique et social. Le risque est d'autant plus grand que c'est la majorité parlementaire qui a presque toujours pesé dans la désignation des membres devant représenter l'Assemblée nationale au sein des diverses institutions. Par contre, pour d'autres citoyens, tout gouvernement a besoin d'une majorité confortable à l'Assemblée nationale afin de pouvoir mener à bien son programme d'action. Et cela n'est pas une mauvaise chose en soi.

Dans l'un ou l'autre cas, il importe que tout député joue pleinement son rôle en vue d'une efficacité de l'action parlementaire pour le bonheur de la Nation.

La bonne marche de la vie parlementaire soutenue par des débats constructifs, de bonnes initiatives de lois, etc. devront être des priorités des députés.

Épargner de toutes intrigues, cette vie parlementaire ne peut que contribuer à améliorer l'image de marque du parlement.

Exercer le pouvoir législatif et contrôler l'action du gouvernement constituent la mission de député dès son élection, qu'il soit de l'opposition ou de la mouvance. Qu'il en soit tenu grand compte dans l'intérêt du peuple souverain, par la présente législature, la quatrième de l'ère du renouveau démocratique pour répondre davantage aux légitimes attentes des populations.

Un défi qui, pour la chandelle, vaut la peine d'être relevé afin de redonner à l'Assemblée nationale toute son honnêteté et toute sa noblesse.

Et cela est bien possible !

Guy Dossou-Yovo

LA DÉMOCRATIE FAIT SON PETIT BONHOMME DE CHEMIN

(Suite de la première page)

calendrier. Ledit retard est d'ailleurs compréhensible du fait que le traitement des données législatives est un travail pas aisés. Mieux ce système de traitement est encore en rodage au Bénin, pays en voie de développement.

Mais le plus important et qui non seulement fait la fierté de la pratique démocratique béninoise, c'est l'ambiance qui a régné tout au long du processus électoral. Outre des envolées lyriques déplacées auxquelles certains partis politiques nous ont habitués, précédemment, nous avons assisté à une campagne beaucoup plus de porte à porte. Et globa-

lement, le scrutin s'est bien déroulé. Pas d'incidents majeurs à signaler sinon quelques problèmes mineurs liés à la formation des agents électoraux et à l'organisation à la basse échelle. Les quelque 500 observateurs sont unanimes pour reconnaître la transparence qui a entouré ces quatrièmes élections législatives, dans l'ensemble, les Béninois et Béninois se sont acceptés dans leur différence. Tout ce qui montre que plus les jours, les mois et les années passent, la démocratie béninoise s'enracine provisoirement et se consolide. Il reste à souhaiter que les honorables députés de la quatrième législature fassent passer les intérêts de la nation au-dessus des leurs.

Félicien Sédjro

LÉGISLATIVES DU 30 MARS 2003

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DÉFINITIFS PAR LA COUR CONSTITUTIONNELLE



Mme Conceptia Liliane DENIS OUINSOU

La Cour constitutionnelle,

Vu la Constitution du 11 décembre 1990;

Vu la loi n° 91-009 du 04 mars 1991 portant loi organique sur la Cour constitutionnelle modifiée par la loi du 31 mai 2001;

Vu le Règlement de la Cour constitutionnelle;

Vu la loi n° 2000-18 du 03 janvier 2001 portant règles générales pour les élections en République du Bénin;

Vu la loi n° 2002-22 du 28 août 2002 modifiant l'article 123 de la loi n° 2000-18 du 03 janvier 2001 portant règle générale pour les élections en République du Bénin;

Vu la loi n° 2003-01 du 08 janvier 2003 portant modification de l'article 124 de la loi n° 2000-18 du 03 janvier 2001 portant règles générales pour les élections en République du Bénin et remise en vigueur de la loi n° 94-015 du 27 janvier 1995 définissant les règles particulières pour l'élection des membres de l'Assemblée du 27 janvier 1995 définissant les règles particulières pour l'élection des membres de l'Assemblée Nationale et modifiée par les lois n° 98-036 du 15 janvier 1999 et 99-016 du 12 mars 1999;

Vu la loi n° 2003-02 du 27 janvier 2003 portant dérogation à l'article 41 de la loi n° 2000-18 du 03 janvier 2001 portant règles générales pour les élections en République du Bénin;

Vu la loi n° 90-023 du 13 août 1990 portant charte des partis politiques;

Vu le Décret n° 2002-528 du 02 décembre 2002 portant convocation du corps électoral pour les élections législatives de mars 2003;

Vu les procès-verbaux du scrutin du 30 mars 2003 et les documents y annexés qui lui ont été transmis sous plis fermés par la Commission électorale nationale autonome (CENA);

Après avoir, en sa qualité de juge souverain de la validité des élections législatives, opéré diverses rectifications matérielles et procédé aux redressements jugés nécessaires ainsi qu'à des annulations de suffrages au niveau de certains bureaux de vote;

Considérant qu'il résulte de l'examen de l'ensemble des documents électoraux que, dans de nombreux bureaux de vote, des irrégularités ont été commises en violation des dispositions des lois précitées, notamment:

— transmission à la Cour par la Commission électorale nationale autonome de plis déchirés, non scellés;

— propagande sur les lieux de vote;

— pression sur les électeurs;

— absence d'isoloir violent ainsi le secret du vote;

— refus de certains électeurs d'exprimer le vote dans l'isoloir;

— composition incomplète de bureaux de vote;

— remplacement irrégulier de membres de bureaux de vote;

— ouverture de l'urne au cours du déroulement du scrutin;

— vote multiple;

— absence de procès-verbaux et / ou de feuilles de dépouillement ;

— défaut d'annexer les bulletins nuls aux documents électoraux;

— défaut de signature des procès-verbaux et / ou des feuilles de dépouillement par les membres de bureaux de vote ;

— apposition des empreintes digitales sur les procès-verbaux et / ou sur les

(Lire la suite à la page 12)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

1988 — 2003 : QUINZE ANNÉES D'EXPÉRIENCE DU SÉMINAIRE PROPÉDEUTIQUE SAINT-JOSEPH DU BÉNIN **DES ATTENTES COMBLÉES...**

L'inspiration de l'idée de la création d'un séminaire propédeutique au Bénin est certainement partie aussi de l'exhortation de Jésus ressuscité à ses apôtres : «Vous serez mes témoins (Ac 1, 8)». Le pape Jean-Paul II, lors de sa première visite en Afrique (Kampala) a repris, en écho, cet appel lorsqu'il invitait les prêtres africains à devenir de véritables témoins lumineux du Ressuscité dans les profondeurs culturelles africaines. Pour y parvenir, il fallait une formation spirituelle dignement centrée sur le Christ, Lumière des nations. Heureusement, le 6 janvier 1980, peu avant la visite du pape, un acte du Saint-Siège intitulé «*La préparation spirituelle dans les séminaires*» en avait déjà émis la suggestion en ces termes : «L'expérience montre qu'une période de préparation au (grand) séminaire, consacrée exclusivement à la formation spirituelle non seulement n'est pas superflue mais peut apporter des résultats surprenants¹⁾» dans l'approfondissement de la formation du jeune candidat au sacerdoce. L'idée fut accueillie de manière effective et «ad experimentum» au Bénin, en 1988, au sein du «régime de formation sacerdotale» élaboré par la Conférence épiscopale du Bénin suivant les recommandations du «Décret conciliaire sur la formation des prêtres»²⁾.

Aujourd'hui, quinze ans après la création «ad experimentum» de cette maison de formation, quel regard pouvons-nous porter sur le bien-fondé de cette institution dans l'approfondissement de la vie spirituelle des futurs prêtres béninois ? Comment apprécier les efforts fournis pour une véritable conciliation des attentes du jeune candidat et de son idéal de vie ? Quelle relecture pouvons-nous aujourd'hui faire de la soif du jeune candidat au sacerdoce face aux orientations de sa préparation en année propédeutique ? Ses attentes sont-elles comblées avec l'institution propédeutique ?

LA PROPÉDEUTIQUE : UN «SINAÏ» DE DÉCOUVERTE

Situé au Bénin, dans le diocèse de Porto-Novo, le séminaire propédeutique béninois se dresse sur une monticule à l'entrée du village «Missérété» à une vingtaine de kilomètres environ de Porto-Novo, la capitale du pays. Selon les témoignages, ce séminaire se laisse découvrir comme «un temple du sourire de Dieu ; un «Sinaï» de rencontre et de découverte, une maison de libération, un sanctuaire d'évangélisation des profondeurs de l'homme en quête de la vérité et de la vie»³⁾. Pour preuve, cette frappante description des lieux : à droite, à l'entrée de la maison, un calvaire, grande croix de Jésus crucifié qui frappe votre serénité et, comme pour vous

conduire à sa Mère en vous l'offrant comme cadeau, au pied du crucifix, toujours dans la même direction, une grotte mariale et un espace bien aménagé s'offrant favorables à la prière et au dialogue spirituel. À gauche, un mur de contemplation et un autel de Jésus-Christ avec pour socle une carte d'Afrique ornée de cœurs⁴⁾ à la louange de la gloire du Créateur. Dans l'enceinte du séminaire, des fleurs et des jardins de méditation taillés en forme de «Alpha et Oméga» comme pour dire que le Christ «Commencement et Fin» de toute chose est au centre de cette maison de formation au sacerdoce. Au total, tout pour conduire le jeune candidat à une réponse beaucoup plus prononcée aux appels de la grâce que sont : la prière, le silence intérieur, la célébration des sacrements, l'adoration, l'écoute et l'accueil de la Parole, la pénitence privée, l'ascèse... tout ceci en compagnie de Marie, Mère du sacerdoce. Voilà le décor qui, depuis quinze ans, accueille le jeune séminariste et recueille sa soif de s'interroger en vérité pour lui proposer une Réponse sublime et convainquante mais dans la douceur et l'humbleté : le Christ.

Aujourd'hui, venus de presque tous les diocèses du pays, ces jeunes, en année propédeutique, forment une promotion de soixante-huit étudiants — contre 108 l'an dernier — sur ce patient chemin de rencontre et de découverte du Christ-Dieu. En réponse aux suggestions de concile Vatican II, ces jeunes sont suivis par une équipe de quatre éducateurs résidents à savoir les pères Clément Sofonou, recteur (le troisième depuis la création de l'institution), Parfait Capko du diocèse de Lokossa, Didier Affolabi et Serge Tidjani du diocèse de Porto-Novo, cinq prêtres directeurs spirituels (curés de paroisse), deux professeurs vacataires (laïcs), deux grands séminaristes stagiaires avec les services d'une communauté de deux religieuses de l'institut des Sœurs Oblates Catéchistes Petites Servantes des Pauvres (OCPSP).

DES ORIENTATIONS POUR UNE JEUNESSE ASSOIFFÉE EN QUÊTE DE LA VOIE A SUIVRE

«Le séminaire propédeutique du Bénin est encore en chantier», nous confie le père Clément Sofonou à l'occasion des noces de cristal (15 ans) du séminaire... Pour qu'il devienne réellement un haut lieu de réponse aux attentes des jeunes en marche vers le sacerdoce, il faut une contribution réelle de tous et de chacun. Les curés de paroisse en particulier devront contribuer au suivi de la formation de cette jeunesse dévouée⁵⁾, avenir de notre clergé béninois. Mais en réalité, quelles sont les attentes des

jeunes en formation ? Un sondage dans nos entourages révèle que les jeunes dévoués pour leur formation au sacerdoce n'attendent que le Christ. Durant leur formation en général et en année propédeutique en particulier, ils attendent qu'en Le leur montre, comme jadis Jean à ses disciples⁶⁾, et qu'en Le leur fasse aimer. Ils veulent — même s'ils n'y parviennent pas toujours — accueillir les prêtres qui se montrent capables de cette tâche noble mais exigeante. Ce désir de rencontre et de découverte crée chez le jeune, futur prêtre, un besoin spirituel qui parfois pourrait prendre la forme d'une recherche inquiète mais confortante d'une raison de vivre. Il devient du coup, intégralement, chercheur du sens, chercheur de la Vérité et chercheur de la Vie.

Nulle part ailleurs, ces jeunes engagés, ne peuvent trouver réponse à leur quête toujours renouvelée qu'au contact de ces prêtres «solidement armés» pour avoir trouvé dans le Christ, non seulement leur Lumière mais aussi leur force : Leur Vraie et Unique raison de vivre⁷⁾.

À sa manière, le séminaire propédeutique du Bénin, en ces formateurs, tente de proposer réponse à cette profonde attente du jeune séminariste béninois aujourd'hui engagé dans sa préparation au sacerdoce. Ces propos du père Clément Sofonou (recteur) sont bien révélateurs : «... Humblement, nous essayons de communiquer le Christ à ces jeunes décidés et très dévoués à aller jusqu'au bout... Le Christ qu'ils ont à chercher, à connaître, à aimer, toujours plus à travers leurs études, à travers leur vie quotidienne... Le Christ qu'ils ont à concevoir avec patience, détermination et ferveur... C'est vrai aucune entreprise humaine n'est possible mais nous comptons sur la grâce dans cette mission très délicate...»⁸⁾. Montrer le Christ comme Unique Raison de notre existence humaine et sacerdotale.

UNE MISSION DE VÉRITÉ

Pour justement parvenir à cette finalité, le séminaire propédeutique s'emploie avec la collaboration du Saint-Esprit à :

— mettre la Parole de Dieu au cœur de la formation du futur prêtre. Cette parole de Dieu à accueillir et à aimer en profondeur n'est autre que le Christ, Verbe du Dieu Vivant parmi les hommes. C'est ici l'objectif des exercices de saint Ignace de Loyola en vigueur dans cette maison de prière. Conduits cette année académique par le père Louis Houndoko, ces exercices encore appelés «retraite ignacienne», visent à emprunter le chemin de l'oraison, à cultiver le vrai

sens du silence intérieur pour aller à la recherche du Christ, pour Le trouver, pour Le reconnaître, pour demeurer auprès de Lui, et pour sans pouvoir Le saisir. Le rechercher encore... ;

— offrir aux futurs prêtres une intelligence approfondie et intérieure des mystères de la vie du Christ. Mystère qu'ils célébreront en rendant présent le Christ et en rassemblant autour de Lui le peuple des croyants ;

— offrir aux futurs prêtres le vrai sens de la pénitence et de l'ascèse comme chemin de libération à la suite du Christ - pauvre - chaste - et - obéissant. À cet effet, le séminaire propédeutique est un cadre où le candidat apprend à répondre à l'invite du Maître : «Qui connaît que veut être mon disciple, qu'il prenne sa croix chaque jour et qu'il me suive.»

— former des prêtres toujours à l'école de Marie et toujours en compagnie de Marie, celle qui a cru et qui par son «oui» décidé est devenue Mère de Dieu, Mère des hommes, Mère du sacerdoce. La Bienheureuse Vierge Marie est en définitive celle qui guide et qui protège la marche des futurs prêtres béninois en année propédeutique.

Du reste, l'application de ces orientations entre en ligne pour une mission de vérité aussi bien au niveau des formateurs qu'au niveau des jeunes en marche. Les premiers, conscients et décidés, proposent dans la mesure de leur possibilité et dans l'application quotidienne de ces orientations, une réponse satisfaisante aux attentes des jeunes dévoués et engagés à suivre le Christ, Prêtre par excellence. Toutefois, malgré les efforts louables des deux côtés, l'attente n'est pas toujours comblée. Nos limites humaines sont malheureusement perceptibles. L'application concrète des orientations connaît aussi ses limites. Certains jeunes n'arrivent pas à répondre aux exigences de leur idéal de vie ; parfois le manque d'infrastructure, arrive à amoindrir les clans en vue d'une «éducation» engagée de cette jeunesse ; le phénomène dit de «massification»⁹⁾ compromet parfois aussi le suivi ainsi que l'approfondissement individuel, personnel et authentique des orientations pour chaque candidat, la baisse progressive du niveau de réceptivité des jeunes¹⁰⁾... autant de faiblesses qui entrent en ligne de compte dans la réalisation parfaite des finalités pastorales du séminaire propédeutique.

Toutefois, après quinze ans d'exercice «ad experimentum», nous ne pouvons que chanter l'alleluia de cette

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**JEUNES □ Message de Jean-Paul II pour la XVI^e Journée mondiale de la Jeunesse, le 13 avril 2003, Dimanche des Rameaux**

(Suite de la première page)

confrontés à la souffrance: la solitude, les échecs et les déceptions dans votre vie personnelle; la difficulté de vous insérer dans le monde des adultes et dans la vie professionnelle; les séparations et les deuils dans vos familles; la violence des guerres et la mort des innocents. Sachez toutefois que dans les moments difficiles, qui ne manquent pas dans la vie de chacun, vous n'êtes pas seuls: comme à Jean au pied de la Croix, Jésus vous donne à vous aussi sa Mère, pour qu'elle vous réconforte par sa tendresse.

3. L'Évangile dit ensuite que "dès cette heure-là, le disciple l'accueillit chez lui" (*In 19, 27*). Cette expression, si souvent commentée depuis les origines de l'Église, ne désigne pas seulement le lieu où Jean habitait. Plutôt que l'aspect matériel, elle évoque la dimension spirituelle de cet accueil, de la relation nouvelle qui s'instante entre Marie et Jean.

Chers jeunes, vous avez plus ou moins le même âge que Jean et le même désir d'être avec Jésus. Aujourd'hui, c'est à vous que le Christ demande expressément de prendre Marie "chez vous", de l'accueillir "dans vos biens" pour apprendre d'elle, qui "conservait avec soin toutes ces choses, les méditant dans son cœur" (*Ac 2, 19*), la disposition intérieure à l'écoute et l'attitude d'humilité et de générosité qui la caractériseront comme première collaboratrice de Dieu dans l'œuvre du salut. C'est elle qui, en accomplissant son ministère maternel, vous éduque et vous modèle jusqu'à ce que le Christ soit formé pleinement en vous (*cf. Rosarium Virginis Mariae*, n° 15).

4. Voilà pourquoi je répète aussi aujourd'hui la devise de mon service épiscopal et pontifical: "Toutus tuus". J'ai constamment fait l'expérience dans ma vie de la présence aimante et agissante de la Mère du Seigneur; Marie m'accompagne chaque jour dans l'accomplissement de ma mission de Successeur de Pierre.

Marie est Mère de la divine grâce, parce qu'elle est la Mère de l'Auteur de la grâce. Remettez-vous à elle en toute confiance! Vous ressentirez alors de la beauté du Christ. Ouverts au souffle de l'Esprit, vous deviendrez des apôtres intrepides, capables de répandre autour de vous le feu de la charité et la lumière de la vérité. À l'école de Marie, vous découvrirez l'engagement concret que le Christ attend de vous, vous apprendrez à le mettre à première place dans votre vie, à tourner vers Lui vos pensées et vos actions.

Chers jeunes, vous le savez bien: le christianisme n'est pas une simple opinion et il ne consiste pas en vaines paroles. Le christianisme, c'est le Christ! Il est une Personne, Il est le Vivant! Rencontrer Jésus, l'aimer et le faire aimer: telle est la vocation chrétienne. Marie vous est donnée pour vous aider à entrer dans une relation plus vraie, plus personnelle avec Jésus. Par son exemple, Marie vous enseigne à poser un regard d'amour sur Lui qui, le premier, nous a aimés. Par son intercession, elle modèle en vous un cœur de disciples capables de se mettre à l'écoute de Son Fils, qui révèle le visage

« Voici ta Mère »

authentique du Père et la véritable dignité de l'homme.

5. Le 16 octobre 2002, j'ai proclamé l'"Année du Rosaire" et j'ai invité tous les fils de l'Église à faire de cette antique prière mariale un exercice simple et profond de contemplation du visage du Christ. Réciter le chapelet signifie, en effet, apprendre à regarder Jésus avec les yeux de sa Mère, aimer Jésus avec le cœur de sa Mère. Je remets symboliquement aujourd'hui, à vous aussi, chers jeunes, le chapelet. À travers la prière et la méditation des mystères, que Marie vous guide avec assurance vers son Fils! N'ayez pas honte de réciter le chapelet, sur le chemin de l'école, de l'université ou de votre travail, dans la rue et dans les transports publics. Prenez l'habitude de le prier entre vous, dans vos groupes, mouvements et associations. N'hésitez pas à proposer à vos parents et à vos frères et sœurs de prier le chapelet à la maison, car il ravive et renforce les liens entre les membres de la famille. Cette prière vous aidera à être forts dans la foi, constants dans la charité, joyeux et persévérateurs dans l'espérance.

Avec Marie, servante du Seigneur, vous découvrirez la joie et la fécondité de la vie cachée. Avec elle, disciple du Maître, vous suivrez Jésus sur les routes de Palestine, devant des témoins de sa prédication et de ses miracles. Avec elle, Mère souffrante, vous accompagnez Jésus dans sa passion et dans sa mort. Avec elle, Vierge de l'espérance, vous accueillerez l'annonce joyeuse de Pâques et le don inestimable de l'Esprit Saint.

6. Chers jeunes, Jésus seul connaît votre cœur, vos désirs les plus profonds. Lui seul, qui vous a aimés jusqu'à la mort (*cf. In 13, 1*), est capable de combler vos aspirations. Ses paroles sont des paroles de vie, des paroles qui donnent un sens à la vie. Personne d'autre que le Christ ne pourra vous donner le vrai bonheur. À l'exemple de Marie, sachez Lui dire un "oui" inconditionnel. Il ne doit pas y avoir de place pour l'égoïsme et pour la paresse dans votre existence. Plus que jamais, il est urgent que vous soyiez les "sentinelles du matin", les guetteurs qui annoncent à l'humanité les premiers feux de l'aurore et le nouveau printemps de l'Évangile que l'on voit déjà poindre. L'humanité a un impérieux besoin au témoignage de jeunes libres et courageux qui osent aller à contre-courant et proclamer avec force et enthousiasme leur foi en Dieu, Seigneur et Sauveur.

Vous savez, vous aussi, chers amis, que cette mission n'est pas facile. Elle devient même impossible si l'on ne compte que sur soi-même. Mais "ce qui est impossible pour les hommes est possible pour Dieu" (*Ac 18, 27; cf. Lc 1, 37*). Les vrais disciples du Christ ont conscience de leur faiblesse. C'est pourquoi ils mettent toute leur confiance dans la grâce de Dieu qu'ils accueillent avec un cœur sans partage, convaincus

En attendant, vous vous retrouverez dans vos Églises locales pour le Dimanche des Rameaux: vivez avec engagement, dans la prière, dans l'écoute attentive et dans le partage joyeux ces occasions de "formation permanente", en manifestant votre foi ardente et fervente! Comme les Mages, soyez vous aussi des pèlerins animés par le désir de rencontrer le Messie et de l'adorer! Annoncez avec courage que le Christ, mort et ressuscité, est vainqueur du mal et de la mort!

En un temps où pèse la menace de la violence, de la haine et de la guerre, témoignez que Lui seul peut donner la vraie paix au cœur de l'homme, aux familles et aux peuples de la terre. Efforcez-vous de rechercher et d'encourager la paix, la justice et la fraternité. Et n'oubliez pas la parole de l'Évangile: "Heureux les artisans de paix, ils seront appelés fils de Dieu" (*Mt 5, 9*).

En vous confiant à la Vierge Marie, Mère du Christ et Mère de l'Église, je vous accompagne par une Bénédiction apostolique spéciale, qui témoigne de ma confiance et qui confirme mon affection pour vous.

Du Vatican, le 8 mars 2003

Jean-Paul II

**INTENTIONS GÉNÉRALES ET MISSIONNAIRES
DU PAPE JEAN-PAUL II POUR L'ANNÉE 2003**

Les Intentions générales et missionnaires du Saint-Père pour l'année 2003 ont été établies en fonction de thèmes proposés par les différents dicastères romains, pour les intentions générales, et par la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, en ce qui concerne les Intentions missionnaires. Le Pape Jean-Paul II a retenu les thèmes suivants:



Missionnaire: pour le clergé et le laïcat, les religieux et les religieuses qui œuvrent en terre de mission, afin qu'ils vivent et manifestent avec courage l'appel universel à la sainteté.

MAI

Générale: pour les enfants en difficulté et pour ceux qui se consacrent à les aider, afin qu'ils trouvent en Marie, Mère de la vie, un appui ferme et constant.

Générale: pour ceux qui, dans l'Église, ont la charge de responsabilités, afin qu'ils offrent, un lumineux exemple de vie, toujours docile au souffle de l'Esprit.

Missionnaire: pour les Églises particulières d'Asie, afin que le Saint-Esprit suscite en elles un renouveau d'ardeur à l'évangélisation du continent tout entier.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

DIOCÈSE DE N'DALI : DEUXIÈME SESSION DIOCÉSAINE DES VOCATIONS



La deuxième session diocésaine des vocations a eu lieu à Bembéraké les 22 et 23 février 2003 (week-end des congés de détente).

Elle a rassemblé 32 participants venus des différentes paroisses du diocèse de N'Dali : Ouénou 05, N'Dali 02, Ina 04, Pérérè 02, Nikki 04, Bembéraké 08.

Sept agents pastoraux ont assuré la coordination. Après l'accueil et la présentation des participants, l'abbé Bruno Amanonghé, curé de la paroisse Sacré-Cœur de Ouénou, a donné une causerie sur la vocation de Samuel suivie de réflexion personnelle dans la matinée. Dans l'après-midi, le grand séminariste Brice Ounisou, a entretenu les participants sur l'importance de la prière dans la vie humaine. Les questions posées suivies de débats ont permis d'approfondir le thème.

Comme pour se mettre aux pieds de Marie, les jeunes ont organisé une marche qui les a conduits de la paroisse au sanctuaire et du sanctuaire au centre féminin Yenu-geo, suivi de l'adoration du Saint Sacrement.

Le dimanche 23 février, Son Excellence Monseigneur Martin Adjou-Moumouni a été aux côtés des jeunes. Le message qu'il leur a adressé au cours de la célébration eucharistique dominicale a été une véritable exhortation à répondre concrètement à l'appel de Dieu. Les différentes sortes de vocation qui sont comme des chemins qui mènent à la sainteté n'ont pas été occultées par le prélat. La présence participative des religieux et religieuses à cette célébration en a été une illustration.

Après la messe, les jeunes ont exprimé leur joie par des animations ponctuées par des chants et des danses. Cette belle occasion a permis aux jeunes d'entrer en relation d'échange et de filiation avec leur père-évêque.

À 13 h 30 mn, les agapes fraternelles ont mis le point d'orgue à cette deuxième session des vocations dans le diocèse de N'Dali.

Unis à tous ces jeunes en quête d'un idéal de vie, puissions-nous faire notre cette prière du pape Jean-Paul II pour les vocations :

« Père Saint, regarde notre humilité que voici ; elle fait ses premiers pas sur la route du troisième millénaire. »

« Sa vie est encore fortement marquée par la haine, la violence, l'oppression ; mais la faim de justice, de vérité et de grâce trouve encore de l'espace dans le cœur de tant de personnes qui attendent celui qui portera le salut, réalisé par Toi grâce à ton Fils Jésus. Le monde a besoin de héros courageux de l'Évangile, de serviteurs généreux de l'humanité souffrante. Envoie à ton Église, nous T'en prions, de saints prêtres pour qu'ils sanctifient ton peuple avec les instruments de ta grâce. Amen ! »

Envoi de nombreuses âmes consacrées, pour qu'elles manifestent ta sainteté au milieu du monde. Envoie dans ta vigne de saints ouvriers, pour qu'ils travaillent avec l'ardeur de la charité et que, poussés par ton Esprit Saint, ils portent le salut du Christ jusqu'aux extrémités de la terre »
Amen !

Sœur Adèle Nacoulma
Dominicaine de l'Amomication
Bembéraké

LA SACRAMENTALITÉ DU MARIAGE TROP SOUVENT MAL COMPRISSE

Alors que les demandes de nullité de mariage arrivent de plus en plus nombreuses au Vatican, Jean-Paul II a regretté que la « sacramentalité » du mariage chrétien soit trop souvent mal comprise. Le pape l'a affirmé en recevant, le 30 janvier dernier, comme chaque année, les membres du tribunal de la Rote romaine, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire.

Jean-Paul II a particulièrement déploqué une trop grande confusion face à la dimension sacramentelle du mariage chrétien. « Le lien entre la sécularisation et la crise du mariage et de la famille est malheureusement trop évident ». « La crise sur le sens de Dieu et sur le sens du bien et du mal (...), a-t-il expliqué, est arrivée à obscurcir la connaissance des fondements du mariage et de la famille ».

Faisant plus particulièrement allusion aux procès en vue de la reconnaissance de nullité d'un mariage, Jean-Paul II a alors rappelé l'importance de ne pas séparer le mariage naturel du sacrement. Ainsi, a-t-il expliqué, si un couple ayant reçu le sacrement du mariage librement demande la reconnaissance de nullité de son union parce que l'un des deux ou les deux ne reconnaissent pas « la dimension surnaturelle du sacrement », cette nullité ne doit pas être forcément reconnue si « la validité sur le plan naturel » n'est pas « touchée ».

L'ÉGLISE RECONNAÎT LE
MARIAGE ENTRE NON-BAPTISÉS

« L'Église catholique a toujours reconnu le mariage entre non baptisés,

qui devient un sacrement chrétien à travers le baptême des conjoints », a précisé le pape. Elle reconnaît en outre la validité du mariage entre un catholique et une personne non baptisée, à condition d'avoir une dispense du Saint-Siège. Au cours de son discours, le souverain pontife a par ailleurs rappelé l'« obligation », pour les juges, de trouver une solution pour la réconciliation de deux conjoints qui demandent le divorce. « Il faut prendre au sérieux l'obligation formellement imposée — par le Code de droit canon de l'Église catholique, *in fine* — au juge de favoriser et de chercher par tous les moyens à faire reprendre aux époux qui veulent divorcer la vie commune conjugale ».

L'année dernière, à cette même occasion, Jean-Paul II avait appelé les avocats à invoquer l'objection de conscience sur les dossiers de divorce afin de ne pas « exercer leur profession pour une finalité contraire à la justice ». Le tribunal de la Rote romaine forme, avec la pénitencerie apostolique et le tribunal supérieur de la signature apostolique, ce que l'on appelle les « Tribunaux du Saint-Siège ». Ceux-ci sont toutefois à différencier du tribunal d'Etat de la Cité du Vatican et du tribunal ecclésiastique créé par Jean-Paul II en 1987. Le tribunal de la Rote romaine est l'équivalent d'un tribunal d'appel. Il reprend des causes déjà jugées par les tribunaux ecclésiastiques, en particulier des demandes de reconnaissance de nullités de mariage.

(apic/imedia/bb)

DES ATTENTES COMBLÉES...

(Suite de la page 8)

maison. Le bilan, au-delà des flottements et des limites, se dessine heureux et les attentes comblées à la mesure de chaque candidat décidé et engagé dans l'épanouissement de son appel au sacerdoce.

En marge de toute limite humaine, l'année propédéutique spirituelle et de remise à niveau se révèle bienvenue pour une jeunesse future prêtre consciente et responsable. Certaines auraient à priori l'impression que l'année propédéutique sera une année de « sacrifice sans lendemain ». Mais à analyser de près et en profondeur, elle se laisse découvrir de l'intérieur comme une année non superflue mais indispensables bénéfique pour des résultats étonnantes dans la préparation à devenir de véritable Témoin, Lumière du Christ posée sur nos cultures africaines.

Notre souhait est que davantage brillent les flammes de l'Évangile au cœur de la formation du jeune futur prêtre en général et de celui de l'année propédéutique en particulier pour un

avenir de lumière et de libération des profondeurs culturelles de l'Afrique noire.

Brice C. Ounisou

Séminariste

NOTES

(1) Gabriel M. Card. Garrone, « *Préparation spirituelle dans les séminaires* », lettre circulaire de la S. Congrégation pour l'éducation catholique, Rome 1980, publication polyglotte vaticane, (n° II).

(2) Conc. Eccl. Vatican II, « *Optatam totus Ecclesiae renovationem* », Décret sur la formation des prêtres n° 33.

(3) Cf notre article « *Clément du dedans, en hommage au séminaire propédéutique* », in Revue spécial « *Echos de la Propédéutique* », 15 ans du S.P. Miséricorde, Benin 2003.

(4) Les cours sont comme l'impression de la richesse culturelle de l'Afrique noire en général et du Dahomey - Benin en particulier. Une culture appelée à être féconde de l'intérieur dans le mystère du Christ Lumière du monde.

(5) Père Clément Sofonou, propos recueillis le 25 février 2003, évêché de N'Dali, Benin 2003.

(6) Cf In 1, 35 et suivants.

(7) Cf Conc. Eccl. Vat. II.

(8) Père Clément Sofonou, idem, cit. n° 5.

(9) Nous empruntons cette fabulette à l'entre-de Mgr. Vincent Mensah à l'adresse de la 120ème promotion du séminaire propédéutique Misséricorde, Benin 2000.

(10) Père Clément Sofonou, idem, cit.

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

CÔTE D'IVOIRE : L'AFRIQUE DE L'OUEST EN TURBULENCE

Longtemps zone de stabilité dans une Afrique de l'ouest secouée par le conflit sanglant en Sierra Leone qui s'est étendu au Liberia et à la Guinée, la Côte d'Ivoire est désormais prise dans la tourmente des affrontements armés. Ceux-ci risquent non seulement de mettre à mal son économie, mais aussi celles de ses proches voisins, en particulier le Burkina Faso et le Mali.

Troisième économie de l'Afrique sub-saharienne après l'Afrique du Sud et le Nigeria, la Côte d'Ivoire risque de perdre irrémédiablement cette position si les Ivoiriens n'arrivent pas à se réconcilier et si la CEDEAO, soutenue par la France et l'ensemble de la communauté internationale, ne peut faire revenir la paix.

La marge de manœuvre de la CEDEAO est toutefois affaiblie par des rivalités personnelles entre chefs d'Etat de la région, notamment entre le Sénégalais Abdoulaye Wade et le Togolais Gnassingbé Éyadéma qui appartiennent pourtant tous les deux à la zone franc et à l'ensemble francophone.

La Côte d'Ivoire qui, sous la houlette du président Félix Houphouët-Boigny, avait résolument choisi la voie du libéralisme économique et de la "modération", prônant même un dialogue "constructif" avec l'Afrique du Sud de l'apartheid, a connu depuis l'indépendance, au début des années 1960, des hauts et des bas dans ses relations avec ses voisins immédiats qui n'ont toutefois jamais dégénéré en conflit ouvert.

Burkina Faso

La tension entre les deux pays est monnée depuis la mutinerie militaire qui éclata en septembre dernier en Côte d'Ivoire, même si le président burkinabé Blaise Compaoré a participé sans souci au sommet de la CEDEAO, qui a décidé de lancer une médiation entre le gouvernement dirigé par Laurent Gbagbo et des militaires rebelles essentiellement originaires du nord du pays. Il a aussi assisté au sommet de Paris sur la Côte d'Ivoire en janvier dernier, après toutefois avoir violemment critiqué le régime du président ivoirien Laurent Gbagbo.

Traditionnellement cordiales, les relations entre une Côte d'Ivoire prospère, terre d'accueil pour l'immigration et la Haute Volta (comme s'appelait alors le Burkina Faso) s'étaient détériorées après le coup d'Etat de 1983, qui avait porté au pouvoir à Ouagadougou Thomas Sankara. Celui-ci, très populaire auprès de la Jeunesse africaine, préconisait un changement radical en Afrique et avait établi des relations étroites avec la Libye de Mouammar Kadhafi et le Ghana de Jerry Rawlings, à l'époque à la pointe du "progressisme" africain.

L'assassinat en 1987, dans des circonstances obscures, de Sankara et l'arrivée au pouvoir de son second, Blaise Compaoré, avaient défendu l'atmosphère entre les deux pays et rassuré le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, père de l'indépendance et l'un des chefs de file de l'Afrique dite modérée, resté au pouvoir jusqu'à sa mort, en 1993.

Sa disparition devait marquer le début des turbulences politiques en Côte d'Ivoire. Le lancement à partir de 1994 de la doctrine de "Ivoirité", qui devait éliminer de la scène politique Alassane Ouattara (ancien premier ministre de Houphouët-Boigny considéré par ses opposants comme burkinabé) et le coup d'Etat du général Robert Gueï en 1999, ont aggravé la situation.

Le Liberia et la Guinée s'accusent réciproquement depuis des mois de soutenir les groupes armés qui mènent des incursions sanglantes sur leurs territoires respectifs, chaque pays démentant formellement les accusations de l'autre.

Charles Taylor, qui a fait lui aussi le voyage à Paris pour le sommet sur la Côte d'Ivoire, affirme également que les "dissidents" qui attaquent la région du Lofa — composés notamment de factions opposées à la sienne lors de la guerre civile (1989-97) — bénéficient du soutien de la Grande-Bretagne, il accuse de mener une "guerre secrète" en Afrique de l'ouest depuis l'intervention des troupes en Sierra Leone, en mai 2000.

Mali : Les relations entre Abidjan et Bamako sont restées stables, "tantôt cordiales, tantôt simplement correctes", selon des experts africains, malgré les inclinaisons marxistes du Mali dans les années 1960 et 1970. Mais, là aussi, Bamako est préoccupé par le sort de ses ressortissants travaillant en Côte d'Ivoire qui rentrent au pays, chassés par les violences et les exactions. La Côte d'Ivoire constituait pour le Mali et le Burkina Faso, pays enclavés, non seulement un marché important à la fois pour leurs produits et leurs mains d'œuvre, mais aussi la principale voie de transit de leurs exportations. Leurs économies sont ainsi durablement affectées par le conflit chez leur voisin du sud.

Marie Joannidis

CONGO (RDC) : ENTRETIEN AVEC MGR. NICOLAS DJOMO, ÉVÉQUE DE TSHUMBE EN ZONE REBELLE

II NOTRE PAYS EST VICTIME DE SES RICHESSES II

propos recueillis par Michel Bavarel, (Apic)

Son diocèse se situe dans le Kasai oriental, en plein cœur de la République démocratique du Congo (RDC). Une zone occupée depuis août 1998 par les rebelles du Red/Goma, soutenus par le Rwanda. Entretien avec l'évêque de Tshumbe, Mgr. Nicolas Djomo, à Kinshasa où il a pu parvenir par un vol direct, autorisé deux fois par mois depuis un an et demi, alors qu'auparavant il devait faire un immense détour.

"Pendant les deux premières années, les paysans n'ont rien pu cultiver, car, fuyant les combats, ils ont dû se réfugier en forêt, privés de nourriture, de médicaments, exposés aux intempéries. Tout a été pillé, il y a eu des viols, l'enrôlement d'enfants-soldats, des exactions, des tracasseries. Et cela continue encore aujourd'hui. Pour la population, c'est souffrance sur souffrance", dit Mgr. Djomo. Impossible d'évaluer les pertes en vie humaines, mais "en écoutant les villages perdus des disparus, on se rend compte que de nombreuses personnes sont mortes". Essentiellement rural, le diocèse de Tshumbe compte 700.000 habitants, dont 225.000 catholiques. Le petit séminaire et les églises, écoles, hôpitaux de huit des dix-neuf paroisses ont été détruits ou gravement endommagés.

Que peuvent faire l'Eglise catholique, et Mgr. Djomo en particulier ? "Au début de la guerre, je me trouvais hors de mon diocèse. Quand j'ai pu rentrer, à la fin 1999, les balles suffisaient encore. Je suis allé un peu partout, au péril de ma vie, mais c'est pour cela qu'on est pasteur. Nous avons plaidé auprès des rebelles la cause de la population, pour faire en sorte qu'elle ne soit pas prise pour cible. Nous avons aussi dû nous engager, avec le soutien de nos partenaires, dans un combat pour la sécurité alimentaire et la santé. Dernièrement, un jeune prêtre a pénétré dans une région extrêmement dangereuse pour apporter des vaccins contre la polio. Nous travaillons également dans le domaine de l'éducation, sinon l'on recule vers l'analphabétisme. C'est une région où les gens n'attendent du secours que de l'Eglise. L'Etat est quasiment absent et les rebelles n'apportent rien. Au contraire, ils ne font que rançonner la population".

LES RICHESSES MINIÈRES DE TSHUMBE PROVOquent LA GUERRE

Quelles sont les causes de la guerre ? La présence de richesses minières — il ya a du diamant dans le diocèse de Tshumbe — fait-elle partie de ces causes ? "Effectivement, la population de ce pays vit pauvrement et est victime de ses richesses. Qui les exploite ? Des nationaux et des gens de l'extérieur. Des jeunes gens sont employés dans l'exploitation du diamant, mais ils ne reçoivent que des miettes. L'essentiel des profits va aux échelons supérieurs — où l'on gagne des sommes colossales — et la population locale n'en voit pratiquement rien." Mgr. Djomo attribue la responsabilité de la situation aux Congolais qui ont fait prévaloir les egoïsmes sur l'intérêt commun et à l'étranger "qui à toujours manipulé les hommes à la tête du pays".

Un "Accord global et inclusif" a été conclu, le 16 décembre dernier, entre les différentes composantes aux prises au Congo, mais sa mise en œuvre semble laborieuse. "On traîne, on traîne, alors que les souffrances du peuple ne permettent pas de traîner. Il y a des leaders qui ne sont pas pressés, parce qu'ils ont avantage à ce que le processus tire en longueur, et une population exténuée qui n'attend que la paix pour pouvoir respirer, travailler, circuler, s'organiser", commente l'évêque de Tshumbe. On a peu parlé en Occident de ce conflit qui aurait fait plus de deux millions de morts. Les Congolais se sentent-ils abandonnés ? "Quelle est la raison de ce silence ? Nous l'ignorons", répond Mgr. Djomo.

"Nous nous sentons en effet abandonnés par la Communauté internationale."

(apic/mbo/bb)

LÉGISLATIVES DU 30 MARS 2003 LES RÉSULTATS DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

(Suite de la page 7)

feuilles de dépouillement par les scrutateurs en lieu et place de la signature;

— absence de scrutateurs ou présence d'un seul scrutateur lors du dépouillement au motif que les scrutateurs ne sont pas rémunérés;

— défaut de signature des feuilles de dépouillement par les scrutateurs;

— défaut de décompte des voix au moyen de pictogrammes et / ou décompte fantaisiste des voix en diminution ou en excès sur les feuilles de dépouillement;

— Contradiction entre les mentions portées sur les procès-verbaux et/ou sur les feuilles de dépouillement;

— établissement des feuilles de dépouillement avec ratures et surcharges;

— discordances entre le nombre de suffrages exprimés et le nombre des votants avec intention manifeste de fraude;

1 — A.F.P. 01 siège

HOUDÉ Aditi Valentin

2 — R.D.P. 01 siège

HOUNGNIKOU O. Dominique

3 — I.P.D. 02 sièges

NATA Théophile

SARRÉ Koto Imorou

4 — L.N.A. 02 sièges

HOUNKPONOU H. Jean-Claude

GODOVO Koffi Faustin

5 — MADEP 09 sièges

IDJI Antoine

ALAZA Lamatou

KOУSSONDA A. Moukaram

SEIBOU Assan

VLAGONOU G. Louis

KARIMOU A. Rafiatou

BAPARAPÉ Aboubacar

OMICHESSAN Mounirou

ROBERT N'TCHA Médard

6 — ALLIANCE ÉTOILE .. 03 sièges

LAFIA Saccá

ABOUDOU Assouman

MAMAN DEBOUROU M. Djibril

7 — ALLIANCE MDC - PS - CPP .. 02 sièges

ACHODÉ Codjo

LAME Boniface

8 — P.R.D. 11 sièges

CHESSI Bouraima

HONKPRÉHÉDJ G. Antoine

AHLONSOU Amoudatou

HOUNKANRIN G. Joseph

MISSIKPODE O. Michel

ZANNOU A. Timothée

MINAKDÉ Aloukou

KOUKOUI André

TIDJANI Falilou

HOUNGBEDJ Adrien

TIDJANI SERPOS Ismaël

9 — MDS ALO DE ALOMÈ 01 siège

FIKARA Saccá

10 — FORCE CLÉ 05 sièges

DAYORI Antoine

YÉHOUÉTOMÉ Boniface

BIOBOU Bani Gansé

HONDÉTÉ E. Louis C.

SÉHOUÉTÉ Lazare M.

11 — U.B.F. 31 sièges

ÉDAYÉ K. Jean-Baptiste

GOLOU D. Emmanuel

KOHOUÉ A. Corentin

DAVO Lani Bernard

AGBO Akpadji

TAKPARA Daouda

AMOUSSOU Francis

DASSOUNDO André I.

ATCHADÉ Madaline

LAFIA Monwo Adamou

AKOBI Issifou Ahmed

KAMAROU Fassassi

AKPOVI Eustache

AMOUSSOU Bruno

BIO BIGOU Bani

CHABI SIKA Karimou

AKINDÉS S. Aimard

MONTCHO Théophile

TOSSOU Isidore K.

TAWEME Daniel

AMOUIDA Issifou Razaki

KÉRKOU Modeste

AGBODJÉTÉ H. Justin

GBADAMASSI Rachidi

HOUNÉOU Delphin

SACCÀ KINA Guézéré

ISSA Salifou

OROU-SÉGO Oroú-Gabé

SOULÉ Adam B. dit Abou

SALIHOU Mifoutou

GANGNITO Patrice Cohovi

12 — RB 15 sièges

SIAGBÉ M. Tossé Patrice

GNANVO Jules

AZANNAI Candide A. M.

VIEYRA H. Rose-Marie

SOGLO Galion K. D.

QUENUM Épiphane K.

KAKPO Justin épse CHODATON

NOUWAKPO H. François

BADA Georges

SOMASSÉ Valentin

NAHUM S. Eléazar

TESSI Cuthbert

MONGBÉ R. Valéry

AHOUANDOGBO C. Raphaël

ZINZINDOHOUÉ D. Abraham

Considérant que toutes ces irrégularités ont été commises en violation de la Constitution et des lois électORALES dont les dispositions visent à assurer la régularité, la sincérité et la transparence du scrutin;

Considérant que conformément aux dispositions des articles 4 de la loi n° 940-015 du 27 janvier 1995 remise en vigueur par la loi n° 2003-01 du 8 janvier 2003, 80 et 89 de la loi n° 2000-18 du 03 janvier 2001, 52 et 54 de la loi organique sur la Cour Constitutionnelle, la Haute Juridiction a constaté le recensement général des votes, vérifié la régularité du scrutin et arrêté les résultats définitifs des élections législatives du 30 mars 2003; que l'attribution des sièges aux différentes listes en présence s'est effectuée selon le système du quotient électoral et la règle de la plus forte moyenne prévus à l'article 4 susvisé; que lesdits résultats sont consignés dans les tableaux annexés à la présente décision;

En conséquence,

Proclame élus députés à l'Assemblée nationale les candidats des partis ou alliances de Partis dont les noms suivent:

ENFANCE : GARDE D'ENFANTS AU BÉNIN NÉCESSITÉ DES CENTRES D'ACCUEIL

(Suite de la page 2)

d'approfondir des connaissances en psychologie de l'enfant, l'envie de mieux connaître ses besoins, les étapes de son développement».

Au regard de ce qui précède, la garde d'enfants est une activité delicate qui requiert du professionnalisme, et, de ce fait, ne pourrait être laissée en des mains de domestiques inconscientes et sans éducation de base, encore moins être confiée à des enfants placés «vidéomégons» traités comme des êtres inférieurs, des esclaves domestiques en dépit bien souvent des professions de foi d'humanisme du milieu.

Si le rôle des puéricultrices fait d'elles de véritables chevilles ouvrières de la garde d'enfants, elles ne sont néanmoins pas seules sur ce terrain où l'on trouve également les infirmières et les éducatrices maternelles. En France, trois quarts de mamans d'enfants de moins de 3 ans et de 3 à 5 ans ayant un emploi, cherchent à faire garder ces bambins. Aussi, est-il difficile pour elles de trouver de la place dans les crèches. Les équipements pourtant se multiplient.

En désespoir de cause, bon nombre de couples se tournent vers le voisinage, laissant leur enfant aux bons soins d'une gardienne connue dans le quartier ou de la femme de ménage ! Il existe dans ce domaine, une grande variété de formules offertes aux parents.

Toutes les structures d'accueil collectives sont à la fois des lieux d'éveil et de jeu, mais aussi de prévention et de dépistage, contrôlés par les services publics compétents : autant de garantie pour la santé des tout-petits.

Nous sommes bien entendu, en présence de modes de garde d'enfants qui marchent à merveille en Europe.

Il faudra alors une adaptation préalable à notre contexte économique, socio-culturel. Et puisque le problème de garde d'enfants commence à se poser dans nos foyers, nous estimons que les efforts de la poignée de promotrices et de promoteurs privés nationaux qui tentent leur chance en s'investissant dans ce domaine méritent plus d'attention et de soutien de la part des uns et des autres.

La garde d'enfants au Bénin n'est pas une utopie, tant s'en faut. Mieux encore, la prise de conscience de cette réalité est une reconnaissance du phénomène comme véritable problème de société.

Évariste Dégla

Le Président,
Concepția Liliane DENIS OUINSOU

Ott siégé:

Monsieur Lucien SEBO : Vice-Président

Monsieur Idrissou BOUKARI : Membre

Monsieur Maurice GLÉLÉ AHANHANZO : Membre

Monsieur Alexis HOUNTONDJI : Membre

Monsieur Jacques D. MAYABA : Membre

Madame Clotilde MÉDÉGAN-NOUGBODÉ : Membre